

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Public Bénéficiaire du RSA socle (BRSA)	Montant de l'aide du Département Cofinancements publics hors contrats aidés Montant de l'aide précédente	Références de dossiers : - N° DI - N° GSU pour les associations - Réunion CTD - Projet
<p>atol</p> <p>statut : association</p> <p>adresse : 4 boulevard Gambetta 13160 Châteaurenard</p> <p>Président : M Daniel GEOFFRAY</p>	<p>IAE Tutorat - atelier ou chantier d'insertion (ACI)</p> <p>«espaces verts et petits aménagements»</p> <p>Du 01/09/2018 au 31/08/2019</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : Pôle 7 (Arles)</p>	<p>Sur les communes de Châteaurenard, St Rémy-de-Provence, Orgon et Tarascon, ce chantier consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer une activité rémunérée à un public soumis à des difficultés concernant leur insertion professionnelle tout en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences ; - valoriser les espaces verts sur le territoire de la communauté d'agglomération « Terre de Provence » ; - travailler sur des projets d'aménagements locaux au service des populations locales et poursuivre à cet égard l'entretien de la colline du château de Chateaurenard. <p>L'association atol s'inscrit dans une dynamique territoriale et entretient un partenariat fort avec les acteurs sociaux locaux afin d'optimiser le travail d'accompagnement socioprofessionnel.</p> <p><i>Bilan final de l'action du 01/09/2016 au 31/08/2017 :</i> 11 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 BRSA orientés vers Pôle Emploi avec préconisation Cap emploi ; - 2 BRSA en accompagnement Pôle Emploi renforcé ; - 2 BRSA ont un suivi Pôle Emploi ; - 1 BRSA orienté vers Pôle Emploi avec un suivi emploi ; - 1 BRSA en arrêt maladie longue durée ; - 1 BRSA en formation CAP petite enfance à Châteaurenard ; - 1 CDD d'un mois en tant qu'agent de collecte au sein de la société Terre de Provence ; - 1 CDI de chauffeur livreur. <p><i>Bilan intermédiaire de l'action du 01/09/2017 au 31/03/2018 :</i> 6 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 BRSA a effectué 78 heures en tant qu'aide jardinier ; - 5 BRSA ont obtenu une certification de connaissances et de compétences professionnelles (CLEA). <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>12 postes dont 7 postes de BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>Montant : 24 500,00 € soit 3 500,00 € x 7 BRSA</p> <p>Cofinancements publics (hors contrats aidés) : Etat : 162 577,00 € Région : 20 000,00 €</p> <p>Pas d'autofinancement</p> <p>Montant départemental de l'aide précédente : 24 500,00 € pour 7 BRSA.</p>	<p>2018.3/48</p> <p>INS-00101</p> <p>CTD du 06/04/2018</p> <p>Renouvellement de la convention 2017</p>

<p>urban prod</p> <p>statut : association</p> <p>adresse : 18 rue Colbert 13001 Marseille</p> <p>Présidente : Madame Nicole GROS</p>	<p>IAE Tutorat - atelier ou chantier d'insertion (ACI)</p> <p>«vidéo et numérique»</p> <p>Du 01/10/2018 au 30/09/2019</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : Pole 1 (1^{er}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Marseille)</p>	<p>L'association urban prod conjugue l'acquisition de nouvelles compétences dans le secteur numérique et l'apprentissage de pratiques culturelles et artistiques et d'accès aux médias auprès d'un public jeune et en difficulté.</p> <p>L'objectif de l'action consiste à favoriser le processus de (re)-apprentissage en mettant à disposition les moyens numériques facilitant la réalisation d'un parcours professionnel adapté.</p> <p>L'action s'inscrit dans 3 axes majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production numérique ; - le projet personnel et professionnel ; - l'accompagnement socioprofessionnel. <p>La finalité de ce chantier est double :</p> <ul style="list-style-type: none"> - résoudre les difficultés particulières d'insertion ; - optimiser la reprise d'un rythme de travail associé à une expérience professionnelle. <p>Chaque salarié passe par l'ensemble des pôles de production (pôle web, pôle vidéo, pôle écriture, pôle publication assistée par ordinateur PAO) afin de se familiariser avec les outils, le fonctionnement et participer, à cet égard, à la réalisation des différents produits.</p> <p>L'action se déroule dans les 1^{er}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Marseille.</p> <p><i>Bilan final de l'action du 01/01/2017 au 31/12/2017 :</i></p> <p>11 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 contrat aidé de 12 mois à l'ACI « ressource » de Venelles ; - 1 CDI à mi-temps à la boucherie Kashi ; - 4 BRSA en formations qualifiantes (2 médiateurs numérique, 1 école audiovisuelle, 1 diplôme universitaire) ; - 1 formation non qualifiante, action de formation conventionnée (AFC) technique comptable ; - 1 création d'association ; - 1 vacation au centre social « la savine » ; - 1 déménagement hors département ; - 1 abandon. <p><i>Bilan intermédiaire de l'action du 02/01/2018 au 24/04/2018 :</i></p> <p>4 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 BRSA en étape de projet professionnel ; - 1 projet de création d'association en cours ; - 1 BRSA en contrat < 6 mois cumulé avec une formation qualifiante ; - 1 BRSA en formation. <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>16 postes dont 8 postes de BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>Montant : 28 000,00 € soit 3 500,00 € x 8 BRSA</p> <p>Cofinancements publics (hors contrats aidés) : Etat : 195 699,00 € Région : 30 000,00 € Autre : 5 000,00 €</p> <p>Autofinancement : 121 545,00 €</p> <p>Montant départemental de l'aide précédente : 21 000,00 € pour 8 BRSA. (sur 9 mois)</p>	<p>2018.3/43</p> <p>INS-00099</p> <p>CTD du 06/04/2018</p> <p>Renouvellement de la convention 2017</p>
--	---	--	--	---	--

<p>13 a'tipik</p> <p>statut : association</p> <p>adresse : 10 rue des Antilles 13006 Marseille</p> <p>Président : M Jacques LEGARREC</p>	<p>IAE Tutorat - atelier ou chantier d'insertion (ACI)</p> <p>« couture »</p> <p>Du 01/10/2018 au 30/09/2019</p> <p>1 pôle d'insertion est principalement concerné : Pole 1 (1^{er}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Marseille)</p>	<p>Cette action innovante consiste à insérer professionnellement des bénéficiaires du RSA au travers d'ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de couture ; - de création de vêtements ; - d'accessoires spécialement conçus pour les personnes handicapées ; - de fabrication d'objets divers (sacs, objets déco). <p>Ces ateliers visent l'apprentissage d'aptitudes professionnelles ainsi que de compétences dans le domaine de l'accueil, de la création vestimentaire et de la couture.</p> <p>13 a'tipik répond à une demande de créateurs locaux axés sur la confection de sacs, d'objets de décoration et de jouets pour artisans.</p> <p>Cette action met en exergue et valorise le potentiel du public BRSA. Elle participe notamment à sa redynamisation dans un objectif d'élaboration de projet professionnel.</p> <p>L'action se déroule sur le territoire des 1^{er}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Marseille.</p> <p><i>Bilan final de l'action du 01/01/2017 au 31/12/2017 :</i> 5 BRSA sont sortis de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 CDI au sein de l'entreprise Gil Claude ; - 3 BRSA sont en création d'entreprise dans le domaine de la couture ; - 1 BRSA a abandonné pour raison de santé. <p><i>Bilan intermédiaire de l'action du 01/01/2018 au 30/03/2018 :</i> A ce jour aucun BRSA n'est sortie de l'action.</p> <p>Au vu des éléments de bilan et compte tenu de l'éloignement du public au regard de l'emploi et des difficultés rencontrées, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>16 postes dont 8 postes de BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>Montant : 28 000,00 € soit 3 500,00 € x 8 BRSA</p> <p>Cofinancements publics (hors contrats aidés) : Etat : 5 000,00 € Région : 4 800,00 € Politique de la ville : 8 000,00 € Autre : 16 000,00 €</p> <p>Autofinancement : 125 241,00 €</p> <p>Montant départemental de l'aide précédente : 21 000,00 € pour 8 BRSA (sur 9 mois).</p>	<p>2018.3/53</p> <p>INS-00100</p> <p>CTD du 06/04/2018</p> <p>Renouvellement de la convention 2017</p>
		<p>TOTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - 23 postes BRSA sur un an, recrutés en CDDI, sur 3 ACI 		<p>80 500,00 €</p>	